

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – PROJET DE LOI

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	20.02.2022	22h29	22.125	DFDS
Annule et remplace				

Auteur(s) : Groupe socialiste

**Titre : Projet de loi portant modification de la loi sur les droits politiques (LDP)
(Matériel de vote des électeurs et électrices protégé-e-s par une curatelle)**

Le Grand Conseil de la République et Canton de Neuchâtel,
sur la proposition de la commission...
décète :

Article premier La loi sur les droits politiques (LDP), du 17 octobre 1984, est modifiée comme suit :

Art. 9a, al. 1bis (nouveau)
^{1bis}Le matériel de vote des électeurs et électrices protégé-e-s par une curatelle de gestion, de représentation ou de coopération est adressé directement à leur domicile.

Art. 2 La présente loi est soumise au référendum facultatif.

Art. 3 Le Conseil d'État pourvoit, s'il y a lieu, à la promulgation de la présente loi, qui entre en vigueur dès sa promulgation.

Neuchâtel, le _____ Au nom du Grand Conseil :
Le président, *La secrétaire générale,*

Demande d'urgence : NON

Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :
Antoine de Montmollin

Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :
Jonathan Gretillat	Martine Docourt Ducommun	Romain Dubois
Sarah Fuchs-Rota	Hugo Clémence	